

EXTRAIT D'UN

CALENDRIER PERPETUEL D'INDULGENCES PLENIERES

MAI

(Suite)

FÊTES OU ÉPOQUES MOBILES

**Entre le 2e dimanche après Pâques
et la fin de mai**

Oeuvre de la sainte Enfance : *confession et communion* (1) ;
prière pendant la messe dite pour les associés défunts.

**Entre le 10 et le 16, 1er des 6 dimanches avant
la fête de saint Louis de Gonzague (21 juin)**

Tout fidèle qui pratique cette dévotion : *confession et communion* chacun de ces 6 dimanches (2).

Dans le cours du mois de mai

Tout fidèle qui fait privément ou à l'église l'exercice du

(1) Les enfants qui n'ont pas encore communiqué peuvent faire commuer la communion en une bonne œuvre par leur confesseur.

(2) On peut pratiquer une fois l'an cette série d'exercices de piété en six dimanches consécutifs en l'honneur de saint Louis de Gonzague et gagner une indulgence plénière en chacun de ces dimanches. Les pieux serviteurs de ce saint préféreront sans doute faire ces exercices en préparation à sa fête.